



NEUILLY-PLAISANCE :
**ENSEMBLE
DÉFENDONS
NOTRE**

Exception



SOMMAIRE

Une exigence à chaque instant

- 6-7 La défense de la singularité de notre ville
- 8-9 Être à vos côtés au quotidien
- 9-10 Une gestion rigoureuse pour préparer l'avenir

Une qualité de vie préservée

- 14-16 Une ville à taille humaine, pensée pour ses habitants et leur confort de vie
- 17-19 La Voie Lamarque et le Parc des coteaux d'Avron, éléments emblématiques de l'Exception et de l'identité nocéennes
- 20-22 Assurer votre tranquillité et votre sécurité au quotidien

Une ambition pour tous

- 26-28 Neully-Plaisance s'investit pour sa jeunesse
- 29-31 Santé : un accompagnement adapté aux besoins de chacun
- 32-34 Vivre pleinement le bel âge à Neully-Plaisance

Un dynamisme et une attractivité uniques

- 38-40 Créer, travailler et entreprendre : Neully-Plaisance s'engage pour l'économie locale
- 41-43 Sport, culture et loisirs : un art de vivre nocéen
- 44-46 L'agriculture à Neully-Plaisance : avec les Petits Planteurs, semons la passion et récoltons l'Exception

NEULLY-PLAISANCE :
ENSEMBLE
DÉFENDONS
NOTRE

Exception



Ensemble

Défendons notre Exception



Chères Nocéennes,
Chers Nocéens,

En mars 2014, vous avez été plus **de 72%** à nous renouveler votre confiance dès le 1^{er} tour des élections municipales. Ce soutien important, fruit de l'esprit de rassemblement que mon équipe et moi-même avons souhaité incarner, nous a confortés dans notre volonté d'agir pour Neuilly-Plaisance :

- Afin de **préserver l'identité de notre ville** dans le département, loin des clichés qui collent au 93 ;
- Afin de continuer le travail pour que Neuilly-Plaisance soit **toujours plus belle, plus agréable, plus attractive**.

C'est avec fierté que nous pouvons mesurer aujourd'hui l'ampleur du travail accompli. Avec **détermination, méthode et concertation**, nous réalisons le projet que vous avez choisi en 2014 malgré toutes les difficultés auxquelles nous devons faire face quotidiennement.

Car vous le savez, l'Exception de notre ville est aujourd'hui clairement menacée par **la mort de la démocratie de proximité** telle que nous la connaissons. **Votre voix et votre choix** se trouvent remis en cause explicitement par le Gouvernement au travers des réformes territoriales successives. Morceau par morceau, les compétences en matière d'**aménagement**, de **développement économique**, d'**habitat**, de **collecte des ordures ménagères**, d'**eau** et d'**assainissement** se trouvent en effet transférées de Neuilly-Plaisance à l'Établissement Public Territorial (EPT) qui nous lie à treize autres communes : Clichy-

sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble.

Concrètement, dans tous ces domaines, vos décisions et vos choix doivent désormais être discutés et approuvés par les représentants des treize autres villes, **pour lesquels vous n'avez pas voté et qui n'ont aucun compte à vous rendre !** Si pour l'instant les élus siégeant à l'EPT travaillent en bonne intelligence, au-delà des clivages politiques, qui peut dire ce qu'il en sera en 2020 ? Il n'est donc pas question de la survie de la Municipalité en tant qu'institution, mais en tant que **garante d'un choix démocratique concret, le vôtre**.

Soyez assurés que **notre détermination demeure intacte** et que les maîtres-mots de notre engagement restent **l'efficacité et la proximité à votre service**.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document réalisé afin de **vous rendre compte de notre action et de notre combat**, les choses continuent d'avancer malgré tout à Neuilly-Plaisance, grâce aux élus et aux agents municipaux qui m'entourent dans tous les domaines.

Car Neuilly-Plaisance est bien plus qu'une ville, c'est une Exception que nous forçons ensemble... et que nous défendons !

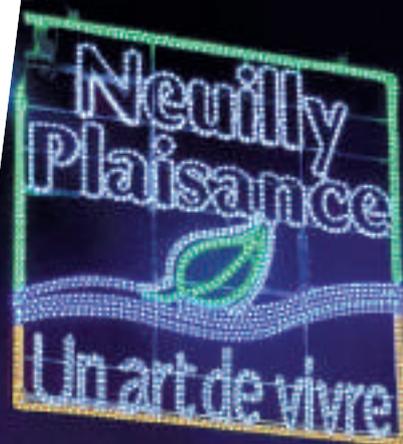
Christian DEMUYNCK



Une exigence *de chaque instant*

Quel projet souhaitez-vous pour votre ville ? Comment continuer à développer notre identité et notre authenticité dans le département ? Petit à petit, le pouvoir de décision et d'action sur ces questions essentielles nous est retiré. Mais soyez assurés que nous sommes déterminés à conduire le combat pour la liberté communale que le Gouvernement nous impose. Notre objectif : pouvoir toujours vous offrir la meilleure qualité de service et la meilleure écoute possibles.

Et parce que nous pensons que ce n'est pas à vous de payer les conséquences de ces décisions, nous nous sommes astreints, élus et agents municipaux, à une discipline très stricte de gestion et d'organisation qui nous a permis de **poursuivre le désendettement de la ville sans augmenter ni les impôts locaux ni les tarifs des services municipaux tout en continuant à vous offrir une qualité de services que les autres villes nous envie.**





La défense de la singularité de notre ville

Technocratie contre démocratie : Neuilly-Plaisance a choisi son camp !

Le 1^{er} janvier 2016 naissaient à grands coups de graphiques comptables et de déclarations grandiloquentes **la Métropole du Grand Paris (MGP) et les Etablissements Publics Territoriaux (EPT)**. La remise en cause des élus locaux et de leurs compétences entraine dans une nouvelle phase.

La MGP : principal soutien à la densification folle imposée par la Loi et dont l'objectif est de construire 70.000 logements chaque année sur l'Île-de-France. Pollution, encombrement des transports, saturation des services publics (crèches, écoles)... des conséquences en opposition totale avec l'esprit village de notre ville auquel nous sommes toutes et tous si attachés.

Les 23 321 Nocéens ne représentent que 6% de la population de l'EPT et 0,3% de celle de la MGP.

Depuis 15 ans, nous collaborons avec les villes de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP). Mais le Gouvernement de l'époque et les énarques parisiens ont préféré voir notre commune rejoindre un EPT sans périmètre stratégique : **l'EPT Grand Paris Grand Est**. Pour nous opposer à cette décision aussi autoritaire qu'in vraisemblable, nous avons organisé une grande consultation des habitants fin 2015 afin que vous puissiez vous-mêmes choisir votre destin. **Et vous avez été 97 % à choisir l'ACTEP !** Mais le Gouvernement n'a rien voulu savoir et c'est **contraints et forcés que nous avons dû rejoindre l'EPT**.

Et après deux ans d'exercice, le constat s'impose : ce nouvel échelon administratif ne repose sur aucune légitimité démocratique ni besoin réel entraînant davantage de dépenses pour moins d'efficacité.

Tous les ans, nous versons plus de 100 000 € à l'EPT pour exercer des compétences qu'hier nous assumions à moindre frais.

Si la mutualisation de certains services peut être une bonne chose afin de réaliser des économies, nous pensons que **les Nocéens doivent rester maîtres de leur destin !**

L'Etablissement Public Territorial EPT Grand Paris Grand Est (nommé aussi Territoire), c'est :

- **14 communes**
Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble et Neuilly-Plaisance.
- **80 conseillers territoriaux** désignés et non-élus.
Pour notre ville, seulement 4 représentants !
- **Le décideur de** l'aménagement, du développement économique, de l'habitat, de la collecte des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement...

“

Et en 2020 ? L'élection au suffrage universel des conseillers territoriaux prévue par la loi poserait inmanquablement un grave problème démocratique. Comment éviter que les nouveaux élus de l'EPT ne bloquent les projets vitaux des villes d'une tendance politique différente de la leur ? ”



Juste un exemple parmi d'autres : le transfert du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la ville à l'EPT a été total pour un montant de **2 590 108 €** mais nous continuons de supporter financièrement et humainement les dépenses nécessaires à un service de qualité (collecte des corbeilles de rue, ramassage des déchets...).

Des recettes en - / Des charges en +.

Pour être efficaces, le maillage local, la proximité et la connaissance du terrain doivent être au cœur des politiques territoriales. Nous luttons pour que cesse cet empilement des technostructures qui transformeront les citoyens en simples numéros fiscaux.

Autre exemple récent, les inondations de juin 2018 où les **effectifs de la ville ont porté assistance** aux Nocéennes et Nocéens impactés. Les agents de l'EPT n'auraient pas pu démontrer une telle réactivité pour gérer cette crise sur l'ensemble des communes du territoire.



Nous croyons fermement que ces technostructures, bâties à grands frais pour le contribuable et à grande perte pour le citoyen, ont peu d'intérêt. **Nous militons activement pour que les villes qui le souhaitent puissent retrouver la pleine maîtrise de leurs compétences de proximité.** C'est en ce sens que nous sollicitons régulièrement les membres du Gouvernement ainsi que le Président de la République.



Être à vos côtés au quotidien

Préserver une ville à l'esprit singulier et à l'identité forte comme Neuilly-Plaisance nécessite une écoute et un échange permanents entre les élus et la population. Vous le constatez au quotidien : **ici, vos élus sont à votre service ! Vous pouvez facilement les rencontrer et les interpeller.** Les permanences de chaque membre de l'équipe municipale, les apéros du Maire, les rencontres d'appartement, thématiques et les réunions publiques... sont autant de rendez-vous incontournables qui font battre le cœur de la démocratie locale telle que nous la concevons. Ces échanges sincères et ces débats francs nous garantissent une écoute attentive aux besoins de chacun. **Une telle proximité est impossible à l'échelle de l'EPT, bien trop éloigné du terrain.**



“
Conseil des Jeunes,
Conseil des Aînés,
Délégués de quartier
Vous avez la parole !
Par ces instances de
co-construction de
l'action publique, vous
êtes invités à prendre
part activement à
l'action municipale
en faveur de tous.”



Une mairie joignable 24h/24 et 7j/7

Pour garantir ce lien fort qui existe entre la Municipalité et les Nocéens, une astreinte téléphonique et technique permanente a été mise en place pour assurer la continuité essentielle du service public les soirs et les week-ends.

Ecrivain Public, permanences d'avocats... sont autant de services que nous mettons **gracieusement à votre disposition** pour faciliter votre quotidien.



A chaque fois que vous en avez besoin, les services municipaux savent répondre présents ! Inondations, épisodes neigeux, fortes chaleurs ou froid glacial (avec plus de 200 Nocéens vulnérables contactés quotidiennement par nos équipes - week-end compris - lors des événements climatiques).

Le sens du service public et le dynamisme dont font preuve les agents municipaux lors de chaque crise sont systématiquement salués.

A Neuilly-Plaisance la proximité n'est pas un vain mot ou un simple slogan, c'est une réalité quotidienne !

Une gestion rigoureuse pour préparer l'avenir

Le défi est de taille puisque nous avons dû faire face à une baisse massive des dotations de l'Etat, avec près de 9 millions d'euros en moins sur le budget municipal depuis 2010. Et si la suppression de la taxe d'habitation est une bonne chose pour les habitants, elle n'en demeure pas moins l'une des dernières ressources propres de la Ville ! Les modalités de compensation de cette perte semblent trop belles pour être pérennes ! Mais malgré toutes ces difficultés, notre choix reste clair : **pas d'augmentation d'impôts !**



Le Département, quant à lui, a décidé en 2016 de supprimer purement et simplement les subventions aux crèches pour les communes de Seine-Saint-Denis. Pour Neuilly-Plaisance, cela s'est traduit par une perte de 225.000 € !!!

0% d'augmentation d'impôts **Pas d'augmentation des tarifs**

Face au contexte économique et financier contraint dans lequel les collectivités sont amenées à évoluer depuis trop longtemps, de nom-

breuses communes – toutes tendances confondues - ont décidé d'augmenter leurs impôts locaux ou les tarifs municipaux. Pas Neuilly-Plaisance ! **Depuis maintenant 12 ans**, les taux communaux d'imposition sont maintenus, de même que la qualité et la faible tarification des services proposés aux habitants afin que leur accès reste garanti à toutes et tous. **Nous continuerons les efforts pour que baisse de dotations ne signifie pas baisse des services aux habitants !**



Un souci permanent d'amélioration

Sans un travail conséquent des élus et des agents de la ville pour réaliser des économies, il est certain que vos impôts auraient déjà fortement augmenté. Même si **les Nocéens ont bien conscience de la nécessité de faire des économies**, nous pensons que nous payons beaucoup trop de taxes et d'impôts divers. C'est pourquoi, **tant que nous le pourrons, tant que nous aurons la moindre marge de manœuvre**, nous continuerons à réaliser des économies en mutualisant les moyens des services municipaux, en révisant les contrats, en poursuivant la dématérialisation des procédures, en diminuant de manière concertée les subventions aux associations... **l'Exception Nocéenne, c'est le courage de faire des choix forts pour préserver les habitants.**



Préparer l'avenir

Depuis de nombreuses années, nous avons lancé une politique de maîtrise de l'endettement afin de préserver les générations futures. Au 31 décembre 2018, **la dette de la Ville se chiffrait ainsi à 13,9 M€, soit 652 € par habitant contre 1118 € au niveau national pour les communes de même strate**. Notre capacité de désendettement est quant à elle excellente en restant inférieure à cinq années (alors que le seuil de vigilance est de dix ans).

| | 2014 | 2018 |
|---------------------|---------|---------|
| MONTANT DE LA DETTE | 15,7 M€ | 13,9 M€ |
| DETTE PAR HABITANT | 760€ | 652€ |

“ Construction d'une école de 10 classes : 6,5 millions d'euros, réfection d'un terrain de sport : 155.000 euros, rénovation d'une crèche : 185.000 euros, travaux de voirie 400.000 euros... vous comprendrez que les 9 millions d'euros de dotations seraient bien utiles !

”

EN BREF

une exigence de chaque instant

0% D'AUGMENTATION
des taux D'**IMPOSITION**
depuis **12 ANS**

DE MEILLEURS SERVICES

**AU MÊME
PRIX**

41% DE
DETTES
EN MOINS
QUE LES
VILLES
DE MÊME STRATE



De nombreuses
**INSTANCES DE
DIALOGUE ET
DE PARTICIPATION**



La Mairie
joignable

24/24
heures

7/7
jours

**UNE DÉFENSE
PERMANENTE
DE LA SINGULARITÉ
DE NOTRE VILLE**

UNE PROXIMITÉ
qui donne du sens
À VOTRE VOTE

Une qualité *de vie* *préservée*

Défendre et valoriser notre cadre de vie exceptionnel, voilà notre ambition pour Neuilly-Plaisance !

Afin de tenir cet engagement fondamental, nous faisons le maximum pour maîtriser l'urbanisation de notre territoire malgré les obligations de constructions imposées par le Gouvernement.

*Grâce à ce travail complexe que nous menons au quotidien, nous parvenons à préserver **une qualité de vie rare** en Seine-Saint-Denis, que beaucoup de communes nous jalourent, et qui fait partie intégrante de l'identité de notre ville.*



Une ville à taille humaine, pensée pour ses habitants et leur confort de vie

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : un compromis entre nos obligations légales et nos engagements pris devant vous

Les lois successives en matière d'aménagement contraignent les villes à construire toujours plus. **Nous mettons néanmoins tout en œuvre pour préserver le cadre de vie et le côté «village» de notre ville.**

Dès le début de ce mandat, nous avons dû en-

gager la réalisation de notre PLU afin de définir les orientations d'aménagement de Neuilly-Plaisance pour les 15 années à venir. **En concertation avec les Nocéens et dans le cadre imposé par le gouvernement** nous avons tenté de préserver au maximum les fondements de notre identité : tissu pavillonnaire, valorisation de l'emploi local, optimisation des déplacements grâce au RER, mise en valeur des espaces verts, renouvellement urbain de qualité, soutien à la mixité sociale et générationnelle dans les projets d'aménagement.

Construire la ville sur la ville : nous disons NON !

Les obligations fixées par la loi de construire 70.000 nouveaux logements sur la région chaque année correspondent à Neuilly-Plaisance à **la construction de 110 logements par an.**

La loi SRU impose 25% de logements sociaux aux villes et méconnaît totalement les réalités locales. Quid de la capacité d'accueil de ce flux permanent de population nouvelle et de ses conséquences sur les transports, la circulation, les écoles, les crèches...?

Concernant les logements sociaux : si l'objectif triennal 2014-2016 était de 201 logements : **objectif atteint pour un investissement de la ville de 2,5 millions d'euros.** Il a été fixé à 128 pour la période 2016-2019, signe de notre volonté de respecter la Loi tout en préservant l'identité de Neuilly-Plaisance.

A ce jour, notre ville dispose de 93 logements municipaux à disposition des plus démunis dans lesquels elle a investi 284.000 € en 2017 et 273.000 € en 2018 pour des travaux de rénovation et d'entretien.



Pas de carence pour Neuilly-Plaisance !

Estimant que nous ne respectons pas nos obligations légales en termes de construction de logements sociaux, la Préfecture a pris en 2018 un arrêté de carence contre nous. Les conséquences de cette décision étaient désastreuses : prélèvement sur les ressources de la ville de 190.700 €, reprise de l'exercice du droit de préemption par le Préfet, mainmise totale de la Préfecture sur le contingent communal de logements sociaux.

Nous avons attaqué cet arrêté devant le tribunal administratif et avons obtenu gain de cause, preuve de la justesse et de la cohérence de notre projet. **L'Etat a été condamné à nous verser un dédommagement de 2000 €.**

En matière d'urbanisme, nous privilégierons toujours la qualité à la quantité !

Neuilly-Plaisance : la ville n°1 des étudiants ! Avec près de 900 appartements d'ici 2020, Neuilly-Plaisance est la championne du logement étudiant par rapport au nombre d'habitants dans le 93. Nous répondons ainsi à un vrai besoin puisque sur les quatre résidences étudiantes, aucune place n'est vacante !

Une Exception convoitée par les promoteurs

Les Nocéens s'interrogent à juste titre sur les constructions qui se multiplient dans notre ville. A nos obligations légales s'ajoutent en effet **les appétits des promoteurs** qui n'hésitent pas à payer le prix fort pour construire sur Neuilly-Plaisance.

Si nous ne pouvons rien faire pour empêcher les particuliers de vendre leur terrain au plus offrant, nous freinons néanmoins toutes les demandes de permis de construire qui dénatureraient trop l'essence même de notre ville. **A ce jour, nous faisons ainsi obstacle à la construction de plus de 200 logements.**

S'il est normal que notre Exception fasse envie, nous n'acceptons pas qu'elle soit défigurée !



Le centre-ville a été réaménagé et la RN 34 poursuit sa métamorphose !

Nous renouvellerons également courant 2019 notre convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) afin de conforter notre politique de renouvellement urbain et freiner les appétits des promoteurs. **Nous ne transigerons pas avec le cadre de vie des Nocéens !**

Davantage de RER à Neuilly-Plaisance !

Comme elle s'y était engagée en 2014, l'équipe municipale s'est mobilisée pour exiger de la RATP une meilleure desserte de la ville.

- Plus de trains aux heures de pointe et aux heures creuses en journée.
- Une amélioration sensible de la desserte en soirée.

Aujourd'hui, ce sont 46 arrêts supplémentaires par jour que vos élus ont obtenus pour vous !



La Résidence des Renouillères change de visage

Nous portons une attention particulière à ce quartier pour qu'il ne devienne pas une «Cité» délabrée de plus en Seine-Saint-Denis. **En discussion permanente avec les bailleurs**, nous avons obtenu le lancement de plusieurs programmes de réhabilitation. Avec le dernier en date, qui débutera début 2019, ce sont **plus de 33 millions d'euros qui vont être investis** par Batigère/Novigère en Ile-de-France et France Habitation. Preuve de l'intérêt de ce projet pour les résidents : leur présence toujours plus nombreuse à nos réunions d'information.

Avant



Après



Une ville connectée

Autre promesse tenue : le déploiement de la fibre optique. Alors que Neuilly-Plaisance ne comptait pas parmi les communes prioritaires (de plus de 30.000 habitants), vos élus se sont battus pour que cette technologie très attendue puisse se développer malgré tout sur notre ville. **Aujourd'hui, 80% de la ville est reliée à la fibre !** La fin du déploiement complet est programmée en mars 2019 !

“

Nous avons également lancé la dématérialisation des procédures pour que vous puissiez effectuer vos démarches depuis chez vous, 24h/24 et 7j/7. Plus de 4.200 Nocéens utilisent quotidiennement les services dématérialisés de la ville.

”

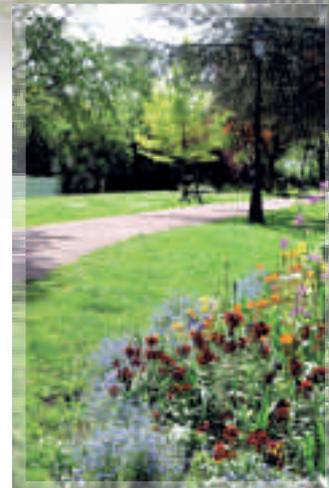
Les principaux avantages de la dématérialisation :

- Une **simplification des démarches** : plus de déplacement, pas d'attente, accessible 24h/24
- Un **gain de temps**
- Un **accès permanent** quel que soit le lieu de connexion : 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, un Smartphone ou une tablette
- Un **suivi en temps réel** de l'avancement de vos démarches
- Un accès à un **coffre-fort personnel sécurisé** permettant de stocker des documents
- Un **suivi** de vos factures payées et à régler
- Un **paiement en ligne** sécurisé
- Des **échanges en ligne** avec le service concerné

La voie Lamarque et le Parc des coteaux d'Avron, éléments emblématiques de l'Exception et de l'identité nocéennes

Une politique environnementale ambitieuse

Avec son Parc des coteaux d'Avron classé Natura 2000, ses zones de biotopes, sa zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), ses bords de Marne, ses espaces verts entretenus avec passion... **Neully-Plaisance continue de cultiver sa différence avec le reste du département.**



Des actions audacieuses pour sauvegarder un cadre de vie authentique

Transformer un dépotoir et une décharge en coulée verte était plus qu'un défi. C'était une véritable ambition collective et une fierté nocéenne : celle de pouvoir relier les Bords de Marne au Plateau d'Avron uniquement par une voie paysagère. C'est aujourd'hui chose faite avec le 4^{ème} tronçon de la Voie Lamarque. Partant du bois de Neully, arrivant au Parc

des coteaux d'Avron et long de 400 m, il a été inauguré en juillet 2015 et permet de **relier désormais les trois parties de la Ville** : Plateau d'Avron, Centre-ville et Bords de Marne. Tout au long de ce parcours de plus de 2 km, les promeneurs peuvent profiter d'une grande variété d'essences d'arbres. Ce chemin est d'ailleurs classé GR 14.

Neully-Plaisance fleurie

En 2016, l'engagement écologique de notre Ville était récompensé par le jury du Comité régional du tourisme qui nous décernait une 2^{ème} fleur. Cette distinction est la marque d'une reconnaissance du travail immense fourni par les équipes de la Ville qui sont mobilisées au quotidien pour entretenir notre cadre de vie : fleurissement, gestion des arbres, propreté urbaine... c'est toute la politique de développement durable qui a été saluée.

Le Comité régional du tourisme a salué :

- **la bonne valorisation** des espaces
- **l'engagement** des élus
- **l'entretien** et la **belle diversité du fleurissement**
- **la gestion naturelle** ainsi que la **propreté** de l'espace public
- **l'accueil** ainsi que la **trame verte, le fleurissement** et les **espaces naturels**



Ici, on ne mégote pas avec l'environnement !

Préserver et valoriser notre environnement

Tout ce parcours, tout ce travail sans relâche pour construire le Neuilly-Plaisance de demain, **une ville où il fera toujours bon vivre**, est au cœur de notre action.



Outre l'installation de 55 nouvelles poubelles afin de garantir la propreté de notre ville, nous avons été la première commune du département à se doter de Cy-Clopeurs, ces cendriers qui permettent de recueillir les mégots de cigarettes pour pouvoir ensuite les recycler sous forme de mobiliers d'extérieur. Et le bilan est plus que positif car près de **10 kilos (environ 20.000 mégots)** sont recueillis tous les deux mois.

Nous œuvrons afin d'améliorer le fleurissement et la diversité végétale. **Le développement durable à Neuilly-Plaisance, c'est tous les jours !**

Et demain ? Nous travaillons actuellement de concert avec la ville de Rosny-sous-Bois pour relier nos deux parcs sur le plateau d'Arvon et offrir ainsi aux habitants un immense espace vert de plus de 70 hectares.

Afin de lutter contre les dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants, des appareils photographiques à détection de mouvements ont également été mis en place sur la ville.



Nous poursuivons notre développement dans le domaine électrique

Nous avons décidé d'investir dans **des véhicules moins polluants et respectueux de l'environnement** : des véhicules électriques pour la Restauration Scolaire et les Services Techniques, des camionnettes à benne pour les Espaces Verts, des aspirateurs de voirie et un tricycle électrique innovant au service de la propreté urbaine. Au-delà d'être écologiques, ces nouveaux appareils sont plus **performants, ergonomiques et silencieux**. Ils améliorent l'efficacité des agents de la voirie qui accomplissent un travail remarquable au quotidien, au service des Nocéens.



En 2018, 210 000 € ont été investis dans l'achat de véhicules utilitaires et 173 000 € dans l'achat d'une balayeuse dotée également d'un module de désherbage mécanique.

Interview

M. et Mme Bouarouzi nouveaux habitants

Entre Neuilly-Plaisance et vous, ça a commencé comment et quand ?

Nous avons connu Neuilly-Plaisance, il y a 14 ans, grâce à l'installation de notre fille au Plateau d'Avron. Elle a été séduite et nous a convaincus de la rejoindre. C'est chose faite !

Depuis le 28 septembre dernier, nous avons le plaisir de vivre dans notre nouvel appartement.

Quel est votre lieu préféré sur Neuilly-Plaisance ?

Nous aimons nous balader dans la rue de la Mairie (rue du Général de Gaulle) et profiter de ses commerces. Nous apprécions aussi déambuler dans le parc des coteaux d'Avron.



Quels sont, pour vous, les atouts du cadre de vie à Neuilly-Plaisance ?

Ville à taille humaine et fleurie, Neuilly-Plaisance a su préserver son authenticité et le « bien vivre ensemble ». Ici, les habitants se disent encore « Bonjour » quand ils se croisent dans la rue. D'ailleurs, la prochaine fois que nous inviterons nos amis, nous leur proposerons un dimanche midi pour leur faire découvrir l'ambiance de notre marché.

Une autre originalité, nos enfants avronnais nous ont fait part de la visite de renards et hérissons dans leur jardin. Dans le centre-ville, la présence de palmiers est

un des faits les plus remarquables.

Quelle est, selon vous, la grande différence entre Neuilly-Plaisance et les autres villes ?

Nous avons longtemps habité à Montreuil et Paris. A la grande différence avec la capitale et ses villes frontalières, Neuilly-Plaisance est une petite ville propre, sans tags qui nous rappelle la province. Et si nous constatons parfois la vitesse excessive de certains automobilistes, nous avons la chance d'avoir un stationnement gratuit sur l'ensemble de la ville.

En un mot, pour vous, Neuilly-Plaisance, c'est...

Calme et agréable ! Nous avons le droit à un mot chacun ! (Sourires)



Assurer votre tranquillité et votre **sécurité** au quotidien

Grâce à la politique de sécurité équilibrée entre prévention et répression que nous menons depuis de nombreuses années, Neuilly-Plaisance reste l'une des villes les plus tranquilles de Seine-Saint-Denis.



En Seine-Saint-Denis, l'Etat recule. Pas nous !

Présenté en mai 2018, un rapport parlementaire faisait le constat accablant du manque de moyens en matière de sécurité et de justice dans notre département. **Nous avons appelé vivement le Gouvernement à réagir car il y a urgence et non-assistance à République en danger !**



Caméra de vidéoprotection : le Gouvernement nous lâche !

En 2014, nous avons investi près de 250 000 € afin de mettre en place un dispositif cohérent et efficace de caméras de vidéoprotection. La deuxième partie de cet investissement prévu en 2015 a dû être annulée car **l'Etat a décidé de réserver tout subventionnement aux quartiers prioritaires, oubliant ceux qui luttent pour ne pas le devenir...**

Soumise à une réglementation très stricte, la vidéoprotection garantit un parfait respect des libertés publiques tout en renforçant la sécurité des habitants.

Une Police Municipale mobilisée et équipée

Davantage **centrée sur la lutte contre la délinquance** plutôt que sur la verbalisation. Nous avons choisi de donner à nos forces de l'ordre **les moyens d'agir et d'occuper véritablement le terrain.**

Aujourd'hui, à Neuilly-Plaisance, la Police Municipale c'est :

- Plus de **1.000 interventions** par an
- Une **action appuyée par 18 caméras de vidéoprotection** réparties sur la ville
- La **formation** de personnel afin **d'assurer des points écoles**
- Le service «**Sécurité banque**» (accompagnement des personnes âgées afin qu'elles effectuent leurs opérations bancaires)
- L'opération **Tranquillité Vacances**
- Une politique de recrutement exigeante pour **renforcer les effectifs** et être en mesure de **garantir** à court terme une **disponibilité 24h/24 et 7j/7**
- Une collaboration étroite avec la Police Nationale

Une nouvelle convention de coordination entre notre Police Municipale et la Police Nationale a été votée en mai 2018.

Objectif : **assurer un partenariat plus élargi et une plus grande sécurité lors des interventions.**



Dans l'objectif de donner à nos policiers toujours plus de moyens pour garantir votre sécurité publique, nous nous sommes battus pour qu'ils puissent garder leurs caméras mobiles malgré la fin de l'expérimentation en juin 2018. Et **c'est un combat mené avec un ensemble de villes que nous avons gagné.**

La pression que nous avons maintenue sur le Gouvernement, avec d'autres villes durant l'été qui a suivi, a conduit à l'adoption d'une **loi moins de deux mois après.** *Le décret d'application est toujours en attente.*

Par notre mobilisation, nous avons également obtenu l'adoption en juillet 2018 d'une proposition de loi visant à renforcer l'arsenal législatif pour **lutter plus efficacement contre les rodéos motorisés.**

Une meilleure coordination entre tous les acteurs de la sécurité

En avril 2018, nous avons réuni le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Tous nos partenaires : le sous-préfet, la procureure de la république, le commissaire de police, la direction de la protection de la jeunesse, l'inspecteur de l'Education Nationale, le principal de collège, les bailleurs, la RATP, les associations de commerçants se sont mobilisés sur les thématiques de la sécurité et de la tranquillité publique. Ils peuvent ainsi coordonner leurs actions et œuvrer à la fois à une réponse adéquate de la justice et de l'administration ainsi qu'au renforcement des politiques de prévention.



Sécurité : une nécessaire **prévention**

Pour être efficace, **la politique de sécurité doit être juste** et se trouver complétée par des dispositifs servant à prévenir la délinquance. Dans cette optique, nous mobilisons au quotidien **les structures municipales au plus près des besoins des habitants** : aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité, grande amplitude horaire des structures d'accueil, relais parents/enseignants, synergie entre la ville, les écoles, le collège et les associations, actions de sensibilisation contre les addictions, suivi individualisé pour l'insertion sociale des jeunes les plus en difficulté...



La prévention passe par la responsabilisation. Nous travaillons avec l'ensemble de nos partenaires pour que «prévention» ne rime pas avec «démission» : suppression des allocations CAF pour les familles ne remplissant pas leurs devoirs d'éducation, expulsion des locataires auteurs de troubles à répétition, mise en place du Conseil des droits et devoirs des familles...

Interview

Willy Dessomme, délégué de quartier

**Entre Neuilly-Plaisance et vous...
Ça a commencé comment et depuis quand ?**

Nous sommes arrivés à Neuilly-Plaisance en avril 2010. Nous habitons alors dans Paris et cherchions une maison en banlieue sans avoir vraiment d'idées précises sur l'endroit où nous irions. Nous sommes tombés sous le charme du plateau d'Avron et avons décidé de nous y installer.

Quel est votre lieu préféré à Neuilly-Plaisance ?

J'aime bien l'ambiance du marché le dimanche. Le parc des coteaux d'Avron est également un endroit où l'on se sent bien, que ce soit pour faire du sport, pour se balader en famille ou bien sûr à l'occasion des différentes manifestations qui y sont organisées.



Quel est votre plus beau souvenir à Neuilly-Plaisance ?

Je n'ai pas de souvenir en particulier. Les fêtes au Parc des coteaux ou les promenades le long de la Marne sont de bons moments passés en famille ou entre amis.

En un seul mot : Pour vous, Neuilly-Plaisance, c'est...

Plutôt en quelques mots, «le bien-vivre aux portes de Paris».

Quel est votre sentiment sur la prévention et la politique de sécurité à Neuilly-Plaisance ?

Si la Police Municipale est présente et semble à juste titre être plus préoccupée par les questions de sécurité plutôt que d'infractions liées aux stationnements, ce qui est une bonne chose, les patrouilles de la Police Nationale se font rares. Et quand

on les appelle, pour des cambriolages par exemple, ils ont du mal à se déplacer. Il y a une vraie problématique me semble-t-il en tous cas, liée aux cambriolages. Il faudrait une meilleure présence policière pour dissuader.

Quelle est, selon vous, la différence entre Neuilly-Plaisance et le reste du département ?

Nous avons à Neuilly-Plaisance une vraie politique de la ville axée sur le vivre ensemble et le bien vivre, je ne suis pas certain que cela soit le cas ailleurs.

Il y a une réelle prise en compte des besoins de chacun, et notamment pour les personnes âgées. Les initiatives comme le service voiturier sont des réels atouts pour la qualité de vie. Il y a une vraie vie associative qui rappelle un peu l'ambiance de la vie en province.

EN BREF

une qualité de vie préservée

UN **PLU** qui cherche à
**PRÉSERVER
NOTRE
IDENTITÉ**

Lancement de la
RÉHABILITATION
des **RENOUILLÈRES**



4 MILLIONS
€ investis
depuis

2014

POUR NOTRE CADRE

DE VIE

Aménagements voiries et espaces
verts, réflexion de l'éclairage public,
création d'aires de jeux.

78M²
**DE VÉGÉTATION
PAR HABITANT**



La requalification
de la

RN34

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AMBITIEUSE

80% de notre
VILLE
CONNECTÉE

à la



FIBRE

46 ARRÊTS
quotidiens
en +
à la

GARE 

UNE POLICE MOBILISÉE POUR NOTRE SÉCURITÉ

4200 **CONNEXIONS QUOTIDIENNES**
aux services dématérialisés de la Ville

NEUILLY-PLAISANCE :
ENSEMBLE
DÉFENDONS
NOTRE
Exception

Une ambition *pour tous*

Ce n'est pas un hasard si Neuilly-Plaisance fait partie des villes où il fait le plus bon vivre en Seine-Saint-Denis.

C'est là le résultat de notre travail pour améliorer et faciliter votre quotidien au travers de services sur-mesure, c'est-à-dire étendus et adaptés à tous les âges ainsi qu'à toutes les situations.

Car l'Exception Nocéenne, c'est offrir une véritable place à chacun.





Neuilly-Plaisance s'investit pour sa jeunesse

Comme nous nous y étions engagés en 2014, nous avons fait de **l'enfance et de l'éducation des priorités** pour que nos jeunes puissent apprendre, étudier, travailler dans de bonnes conditions et qu'ils aient toutes les cartes en main pour réussir. Nous faisons également tout pour **faciliter la vie des parents** en leur proposant une offre de **services adaptés à leurs besoins**. Neuilly-Plaisance est une ville jeune, **58% de la population ayant moins de 35 ans**.



Les efforts que nous menons depuis de nombreuses années ont permis d'**accroître la capacité d'accueil de nos crèches** : Abbé-Pierre, Pirouettes-Cahouettes, Centre, Multi-Accueil des Renouillères. Toutes ces structures offrent désormais aux parents des solutions de garde sur-mesure.



Neuilly-Plaisance c'est 12 écoles, 32 classes maternelles, 58 classes élémentaires et plus de 2200 élèves ! Et de nombreux équipements municipaux (piscine, stade, gymnase) mis à leur disposition.

Depuis 2014, près de 2,5 millions d'euros ont été investis dans nos écoles.

La Bibliothèque «Guy de Maupassant» et le Cinéma «La Fauvette» accueillent tout au long de l'année les classes pour des animations autour de thématiques en rapport avec les programmes scolaires.

Grâce à l'aide financière de la ville, dix classes de découverte sont accueillies chaque année à l'hôtel **«Le Choucas» à Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie), propriété de la ville.**

Les petits Nocéens peuvent ainsi découvrir les joies de la montagne dans la plus grande réserve naturelle de Haute-Savoie. **Des colonies**

“ *Un Relais d'Assistances Maternelles (RAM) ouvrira courant 2019. Il s'agira d'un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles.* ”



thématiques et des séjours à la mer sont également organisés tous les ans au printemps et pendant l'été.

Toutes ces actions sont menées **en étroite partenariat avec les directeurs d'établissement et les enseignants** avec lesquels nous avons su bâtir une relation de confiance et une excellente collaboration autour de projets culturels et pédagogiques.



Aux horaires de sortie des élèves, plusieurs services municipaux à disposition de nos enfants :

- **Le Centre Municipal de l'Enfance accueille les 3-6 ans dans chaque école maternelle et les 6-11 ans dans deux centres primaires.**
- **L'aide aux devoirs, les sorties, les loisirs et les chantiers jeunes à la MCJ ou au Centre Municipal d'Activités du Plateau.**
- **Les études surveillées** dans les écoles afin que chaque élève puisse faire ses devoirs dans de bonnes conditions
- La ville met tout en œuvre pour la réussite scolaire de chaque Nocéen et contribuer à en **faire un élève d'excellence !**

Les + à Neuilly-Plaisance :

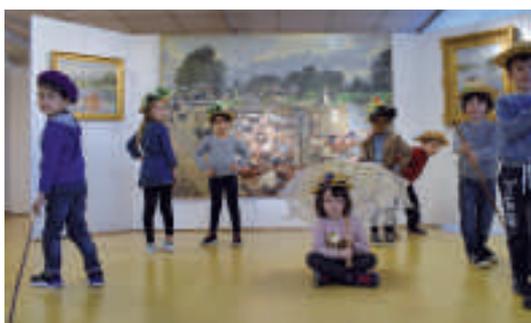
- **Les visites au musée** pour les enfants du **Centre Municipal de l'Enfance (CME) avec une conférencière.** Dans le cadre de **projets pédagogiques ambitieux**, nos animateurs proposent des **visites guidées et ludiques**, adaptées au jeune public.

Pas de simples garderies à Neuilly-Plaisance !

- **La transmission de la mémoire** est indispensable au bon fonctionnement de notre société, il est proposé aux enfants de la **MCJ** de **participer à des cérémonies commémoratives** organisées par la ville.

- **Le Baby service** est une prestation de mise en relation entre baby-sitters et parents en recherche de moyens de garde pour leur enfant.

- **La formation et l'accès au marché de l'emploi** sont les gages de la réussite. C'est pourquoi nous mettons le **Point Accueil Jeunes (PAJ)** à la disposition de tous les Nocéens de 16 à 25 ans en quête d'une activité professionnelle, d'une formation ou d'un accompagnement dans leur projet d'insertion. **Cette structure est ouverte du mardi au samedi de 14h à 23h.** Nous avons également renforcé notre partenariat avec la Mission Locale.



Faire des petits Nocéens des citoyens respectueux :

- De l'environnement avec la participation des écoles au «Grand Concours des **Bouchons d'Amour**», le Club des **Petits Planteurs**,
- De la mémoire avec le **groupe commémoration**
- Des autres avec des **actions solidaires et humanitaires.**

Même si le **collège Jean Moulin relève d'une compétence départementale**, de nombreux partenariats sont menés avec lui : mise à disposition de locaux et de moyens de communication de la ville, **soutien aux actions des collégiens, partenariat avec le Lycée agricole de Saint Saulge** (Nièvre), mise à l'honneur de la nouvelle classe de 3^{ème} «Histoire, Mémoire et Défense» aux cérémonies commémoratives...

Les lycéens ne sont pas en reste puisque nous lançons début 2019 **un nouveau dispositif d'accompagnement dans le cadre de Parcoursup : élaboration de CV, aide à la rédaction de lettres de motivation...** L'excellence est également récompensée lors de la désormais traditionnelle cérémonie de **remise de chèques aux bacheliers mentionnés.**

De la petite enfance au lycée, nous sommes aux côtés de notre jeunesse !

Dans les restaurants scolaires, la qualité augmente, pas les prix !

Depuis le 16 juillet dernier, toutes les structures municipales (restaurants scolaires, crèches, CME, résidence pour les personnes âgées, portage à domicile) distribuent des repas composés de 20% de produits biologiques et privilégiant les circuits courts, les viandes françaises labellisées ainsi que les produits issus de la pêche responsable et les fruits et légumes de saison.

Et, bien entendu, comme il est désormais de coutume à Neuilly-Plaisance, **les tarifs des repas demeurent inchangés, comme c'est le cas depuis 2012 !**

Interview

Marie Pereira, lycéenne

Entre Neuilly-Plaisance et vous, cela a commencé comment et depuis quand ?

En fait, il n'y a pas vraiment eu d'avant car j'ai toujours vécu à Neuilly-Plaisance.

Quel est votre lieu préféré à Neuilly-Plaisance ?

La Voie Lamarque. C'est un axe qui structure la ville et qui relie tous les quartiers depuis le Plateau d'Avron jusqu'aux Bords de Marne. Elle a également l'avantage d'être très agréable, très propre et je m'y sens en sécurité, même lorsque je l'emprunte à des heures tardives.

Quel est votre plus beau souvenir à Neuilly-Plaisance ?

C'est lorsque mon petit frère Liam a fait



ses premiers pas. C'était sur la Voie Lamarque.

En un seul mot, pour vous, Neuilly-Plaisance, c'est :
Une ville intergénérationnelle.

Quel est votre sentiment sur les actions menées en direction de l'Enfance et de la Jeunesse ?

Concernant l'enfance, je trouve que la ville de Neuilly-Plaisance offre de multiples activités : le Club des Petits Planteurs, les ciné-goûters au cinéma «La Fauvette», la chasse aux œufs à Pâques, la fête du Parc avec ses multiples animations.

Pour la jeunesse, la ville propose également beaucoup de choses : les soirées Dancefloor, les concerts Trop Plein

de Sons mais aussi des récompenses pour les jeunes bacheliers.

A mon sens, elle a su répondre aux besoins de la jeunesse en proposant également des services comme le «Baby Service» qui permet aux jeunes de pouvoir trouver un petit job et aux parents de trouver un moyen de garde pour leurs enfants.

En termes de politique Jeunesse, quelle est, selon vous, la ou les différences entre Neuilly-Plaisance et les autres villes ?

En termes de politique jeunesse, je trouve que la ville de Neuilly-Plaisance est à l'écoute des jeunes. C'est une ville où l'on a la chance de toujours pouvoir trouver un interlocuteur pour répondre à nos demandes.



Santé : un accompagnement adapté aux besoins de chacun

Pas de désert médical à Neuilly-Plaisance !

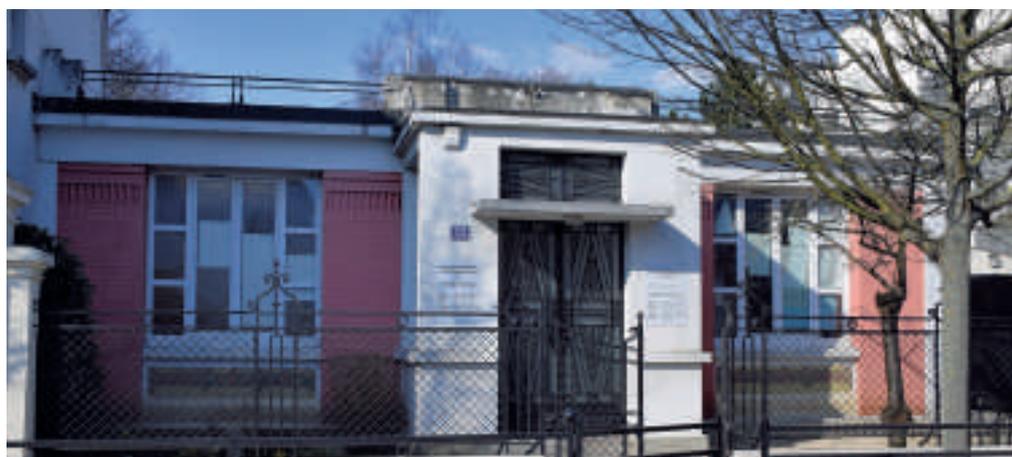
Le contexte actuel est sans appel. Les inégalités territoriales en matière d'accessibilité aux soins sont de plus en plus criantes.

Alors que la Seine-Saint-Denis est considérée comme un désert médical, Neuilly-Plaisance fait là encore figure d'exception. En effet, nous nous mobilisons pour votre santé au travers du **Centre Municipal de Santé (C.M.S.)**, du **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** et d'un



soutien sans faille à **l'installation de nouveaux praticiens.**

A la différence de nombre de communes, nous avons en effet su développer l'offre de soins au C. M. S. (médecine générale, cardiologie, phlébologie, pédiatrie, gynécologie, dermatologie...).



“

Notre stratégie en matière de politique de santé vise à répondre toujours davantage à vos besoins.

”



“

Nous sommes en ce moment en discussion pour l'ouverture d'un centre d'urgences médicales sur la RN 34 afin de compléter l'offre de soins proposés aux Nocéens sur l'ensemble du territoire communal.

”

Les Nocéens ont la possibilité de se faire vacciner gratuitement et de bénéficier de soins infirmiers au Centre Municipal de Santé.

De nouveaux praticiens à Neuilly-Plaisance !

Nous saluons l'installation du Cabinet UNI'MED en novembre dernier. Ce cabinet regroupe 3 médecins généralistes (avec chacun une spécialisation : médecine du sport, gérontologie, pédiatrie), 2 infirmières et 2 kinésithérapeutes.



L'offre de soins municipale en quelques chiffres en 2018 :

- **2636** personnes venues en consultation médicale
- **446** personnes pour les soins infirmiers
- **30** personnes ayant bénéficié du Service de Soins Infirmiers à Domicile

● Le Cabinet de Radiologie de l'avenue Foch va également rouvrir ses portes dans le premier trimestre 2019.



Neuilly-Plaisance, ville accessible à tous

Afin de veiller à l'insertion des Nocéens porteurs de handicap, notre équipe a mis au point dès 2015 son «Agenda d'accessibilité programmée».

Depuis cette date, la plupart des structures municipales ont bénéficié de travaux d'accessibilité.

Une commission communale pour l'accessibilité a également été mise en place pour veiller à la conformité des bâtiments, des transports et des espaces publics aux besoins des personnes handicapées.

A Neuilly-Plaisance, près de **50 places de stationnement** sont réservées aux personnes en situation de handicap.

Le Cinéma pour tous

Depuis novembre 2014, nous organisons chaque premier samedi du mois des séances **Ciné-ma différence** au cinéma La Fauvette. Ce **dispositif innovant** permet aux personnes en situation de handicap, souvent exclues des loisirs culturels d'assister à un moment de distraction, de détente et de convivialité. **Grand succès puisque chaque année, ces séances accueillent plus de 500 spectateurs.**

L'aire de Street Workout, inaugurée en 2015, offre également des installations qui permettent aux personnes en situation de handicap de pratiquer le sport en toute sécurité.



Neuilly-Plaisance Solidaire : Une ville labélisée 3 cœurs



En 2017 et 2018, Neuilly-Plaisance s'est vu décerner le label «3 cœurs» pour son action visant à mobiliser les Nocéens à ce geste fondamental qu'est le don du sang.

Dans nos crèches, l'accent a été mis sur l'accueil des enfants en situation de handicap via la formation du personnel et l'achat de matériel spécialisé. Les enfants des crèches ont également été sensibilisés au handicap au travers de l'apprentissage de la langue des signes.



Vivre pleinement le bel âge à Neuilly-Plaisance

Parce que nos seniors méritent le plus grand respect, nous mettons tout en œuvre pour les accompagner au mieux dans leur quotidien.

“ Le Foyer de l'amitié «L'Escapade» est à la disposition de plus de 300 adhérents et leur propose des activités culturelles et sportives mais aussi des sorties, des thés dansants, des spectacles, des voyages ainsi que des animations conviviales comme les fêtes d'anniversaire... ”



A Neuilly-Plaisance, il n'y a pas d'âge pour sortir et voyager

Nous avons souhaité mettre en place une association centrée sur les voyages et les sorties culturelles pour nos seniors au travers de l'ATCI (accueil – tourisme – comité d'initiative). Par cette structure, nos aînés peuvent ainsi **élargir leurs horizons à des tarifs défiant toute concurrence !**



Nos aînés peuvent également bénéficier d'une série d'aides et de services :

- **Les aides à domicile**, qui leur apportent un soutien efficace et un confort de vie (accompagnement des personnes, achats extérieurs ...) **102 bénéficiaires.**
- **Les soins à domicile** : sur prescription médicale une infirmière assistée d'aides soignants, assure des soins d'hygiène à domicile, afin d'éviter une hospitalisation aux personnes âgées. **30 bénéficiaires.**
- **Les repas à domicile** qui sont servis le midi aux personnes dont l'état de santé ne permet pas de préparer elles-mêmes les repas. **7200 repas livrés l'an dernier.**
- **Le service de Téléassistance** : ce service permet à la personne qui en est équipée d'être reliée à une centrale d'urgence. En cas d'appel, les secours interviennent sans délai au domicile de la personne concernée. **101 bénéficiaires.**
- **Le service «sécurité banque»** est mis gratuitement à la disposition des personnes âgées afin de leur permettre d'effectuer leurs démarches financières en toute sécurité.
- **La navette gratuite** à disposition, sur réservation pour se rendre chez les commerçants et au marché.

Une offre multiple pour répondre à tous les besoins

Nous nous sommes également pleinement investis dans le soutien à la création de structures d'accueil pour personnes âgées :

- **La Résidence des Pins**, qui comprend 76 appartements et qui offre confort, sécurité et services ;
- **La Résidence médicalisée d'Eglantine** comprenant 48 chambres,
- **Les Lauriers de Plaisance**, pôle santé composé d'un **EHPAD** de 113 lits avec une unité de vie dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'une **MAS** (Maison d'Accueil Spécialisée). Au total **160 résidents** y sont accueillis.



Un grand merci à nos seniors pour leur investissement et leur participation aux projets de la ville : centenaire 1914/1918, journée littéraire, lecture de contes dans les écoles...

Interview

Mme Rossi, bénévole

Entre Neuilly-Plaisance et vous, cela a commencé comment et depuis quand ?

J'habite à Neuilly-Plaisance depuis 1968, année de mon mariage avec un Nocéen. J'ai alors découvert la ville que je ne connaissais pas. J'y habite depuis lors. A l'époque je travaillais à Paris et le soir après ma journée de travail, j'appréciais de retrouver la tranquillité de cet endroit. Après ma retraite, j'ai été accompagnatrice auprès des enfants des écoles. Je continue également sur la base du bénévolat à apporter mon aide au Conseil des Aînés dont fait partie mon mari (distribution du colis de Noël, exposition pour le centenaire de la guerre de 14-18,...) mais aussi en faisant de la lecture auprès des écoles maternelles. Ces activités m'ont permis de faire nombre



de belles rencontres parmi les Nocéens.

Quel est votre lieu préféré à Neuilly-Plaisance ?

Je n'en ai pas vraiment. En fait, je ne saurais isoler un lieu particulier tant j'apprécie la ville.

Quel est votre plus beau souvenir de Neuilly-Plaisance ?

Sans doute en 1983 quand nous nous sommes battus contre le projet de décharge du Plateau d'Avron. Quand on voit à présent le beau Parc que cela est devenu...

En un seul mot, pour vous Neuilly-Plaisance, c'est....

L'art de vivre dont je profite d'ailleurs pleinement. L'expression est tout à fait justifiée car c'est une ville dynamique, de taille moyenne

avec un centre-ville modernisé accessible et convivial qui a su conserver son esprit village et contenir l'urbanisation.

Quel est votre sentiment sur les actions menées à destination des seniors à Neuilly-Plaisance ?

La ville propose tout un éventail d'activités pour toutes les générations. Pour ma part, je m'intéresse aux activités très variées proposées aux seniors à des tarifs attractifs. Il y a le choix : cours de gymnastique, de danse de salon, de yoga, de dessin,....

Quelle est, selon vous, la grande différence entre Neuilly-Plaisance et les autres villes ?

La ville a su conserver son esprit village et elle réussit à être une ville tranquille tout en étant dynamique. C'est un plaisir d'y vivre.

EN BREF

une ambition pour tous

DES STRUCTURES D'ACCUEIL
ADAPTÉES AUX BESOINS

DES **PARENTS &**
DES **ENFANTS**

10 TONNES
DE **BOUCHONS**

récoltés depuis le lancement
du concours des

BOUCHONS
D'AMOUR



12
ÉCOLES



90
CLASSES



2200
ÉLÈVES



de

QUALITÉ

et de

PRODUITS

LOCAUX

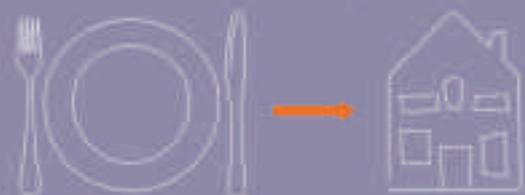
pour le même

PRIX

2600 CONSULTATIONS
PAR AN AU CMS

7200 REPAS
livrés à
DOMICILE

chaque année



de

300

ADHÉRENTS

au "Foyer de l'Amitié - l'Escapade"

NEUILLY-PLAISANCE :
ENSEMBLE
DÉFENDONS
NOTRE
Exception

Un dynamisme et une attractivité *uniques*

*La singularité de Neuilly-Plaisance
est un tout.*

*Offrir un cadre de vie préservé ne saurait
en effet suffire à faire de notre ville une
Exception en Seine-Saint-Denis.*

*C'est pourquoi, nous travaillons
au quotidien pour offrir aux Nocéens la
possibilité de vivre, de travailler, de
consommer
à Neuilly-Plaisance...
et d'y cultiver leur jardin.*



Créer, travailler et entreprendre : Neuilly-Plaisance s'engage pour l'économie locale

Pas de discours, des actions !

Nous agissons pour soutenir les acteurs économiques **même si nous ne percevons plus aucun impôt en la matière. C'est désormais l'EPT, qui se substitue légalement à nous sur ce champ d'intervention et capte cette ressource.**

L'objectif en la matière est clair : **préserver la diversité et promouvoir le développement de l'activité commerciale, artisanale et industrielle.** En effet, la qualité du cadre de vie, qui constitue l'ADN de Neuilly-Plaisance, passe par des commerces de proximité et des marchés attractifs et dynamiques, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Nous réunissons plusieurs fois par an les chefs d'entreprise afin **d'échanger avec eux sur leurs attentes et leurs problématiques.** Nous jouons également pour eux un rôle de facilitateurs grâce à un partena-



riat de longue date avec Initiatives Grand Est Seine-Saint-Denis (prêts d'honneur à taux zéro), la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers. **Chaque jour, les acteurs de l'économie locale peuvent compter sur nous.**

La préemption des locaux commerciaux

Chaque fois que nous en avons la possibilité, nous rachetons les locaux commerciaux afin de pouvoir **vous proposer des commerces qualitatifs. 300 000 € ont été investis depuis 2014.**

C'est grâce à cette politique ambitieuse qu'ont notamment été ouverts ces dernières années l'épicerie fine «la Mandarine», l'épicerie bio «la Vie Bio», les restaurants «le Sixième Sens», «la Bocca delle Delizie», «El Andalucia», la boucherie «La Normandie dans votre assiette» et plus récemment la crêperie traditionnelle.

*Une ambassadrice du commerce fait
le lien permanent entre la ville et les
acteurs économiques.*

Pour vous faciliter la vie

Nous mettons en place des services gratuits pour favoriser l'accès à vos commerces préférés :

- **Le service voiturier**, un concept unique qui connaît un immense succès avec plus de 4300 utilisateurs chaque année !
- **Les navettes gratuites** qui permettent aux Nocéens de se rendre facilement chez les commerçants ainsi qu'au marché.
- **L'Espace Kids**, service de garderie gratuit proposé tous les dimanches matin pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce service permet aux parents de faire leurs courses en toute sérénité, sans avoir à se presser.
- **Les opérations 100% plaisir** avec des animations ponctuelles et la mise en place de jeux géants.
- **La mise à disposition gratuite du domaine public** pour permettre aux commerçants de la rue du Général de Gaulle d'installer des terrasses.
- **Une valorisation permanente des commerçants** avec un soutien à leur communication et leur mise en avant lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants.

2 associations pour dynamiser votre commerce de proximité :

- **l'UCEAI+**, présidée par **M. François CASES**
- **Les commerçants du Marché**, présidée par **M. Jamal HADJ**



Un investissement conséquent pour nos marchés

Après avoir rénové le marché du plateau, de nombreux travaux ont été entrepris en 2016, avec notamment la piétonnisation de l'avenue Foch le dimanche matin, la création de 41 nouvelles places de stationnement et l'ouverture d'une cinquième allée au marché du centre.

A Neuilly-Plaisance, le stationnement est toujours gratuit !

Malgré un contexte budgétaire difficile, nous nous refusons à faire payer le stationnement. C'est pourquoi nous avons maintenu **la gratuité du stationnement dans toute la ville** avec des **zones bleues**, des **arrêts minutes** et des instructions données à la police municipale de ne verbaliser que lorsque c'est vraiment nécessaire.

+ de voitures = + de circulation et - de stationnements

Aménagements de voirie, installation de radars pédagogiques, réunions avec les riverains... Nous mettons tout en oeuvre pour répondre à ces problématiques impactant toute la région.

“ Afin de libérer des places de stationnement et faciliter l'accès de la clientèle à leur boutique, les commerçants bénéficient quotidiennement de 2 parkings gratuits (+ 3 supplémentaires les jours de marché) ”



DES RÉSULTATS CONCRETS : UN COMMERCE DYNAMIQUE

Grâce à l'ensemble des mesures que nous avons prises et au professionnalisme des acteurs de l'économie locale, le **commerce reste dynamique à Neuilly-Plaisance**.

Ainsi en juillet 2018 un magasin Picard, a été ouvert après plusieurs mois de négociations. Cette enseigne, par sa renommée, joue un rôle moteur pour l'attractivité du centre-ville.

Signe de la vitalité économique de notre ville, un Distributeur Automatique de Billets sera de nouveau mis en place à l'ancienne Poste du Plateau dans les prochains mois après avoir été retiré en 2015 faute de rentabilité.

Des commerçants volants ont également été installés au marché du Plateau d'Avron sur la place Stalingrad.

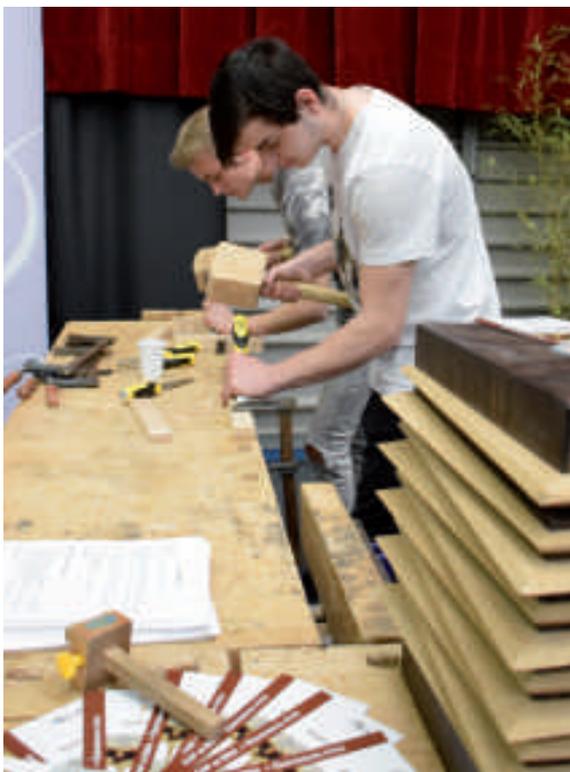
Des emplois dans le secteur industriel et tertiaire

De longue date nous avons refusé que Neuilly-Plaisance devienne une ville dortoir. C'est pourquoi, nous avons souhaité implanter des emplois dans la ville en créant plusieurs zones d'activités : **Renouillères, Fontaine du Vaisseau et Bords de Marne** qui regroupent à elles seules 1500 emplois.



80 commerçants, artisans, chefs d'entreprises et 12 services municipaux s'engagent au quotidien **pour vous offrir les meilleurs services de proximité.**

“ Grâce à notre action, nous comptons à Neuilly-Plaisance 5.500 emplois. Un chiffre en hausse continue. ”



Sport, culture et loisirs : un art de vivre nocéen

Tous les goûts et toutes les passions peuvent s'exprimer librement à Neuilly-Plaisance. Cette qualité et cette diversité font battre le cœur de notre ville !

Un tissu associatif très riche

Nous apportons notre plein soutien au monde associatif au travers de subventions (685 000 € en 2018), d'une aide logistique (prêt de matériels et de salles) et en matière de communication. Les nombreux bénévoles qui font vivre et animent ces associations témoignent du **dynamisme de notre ville**. Chaque année en septembre, la fête des associations au Parc des coteaux d'Avron atteste de ce foisonnement.



“ Sportive emblématique : Gévrise Emrane, championne du monde de judo à plusieurs reprises et médaillée olympique, a donné son nom au dojo du Stade. ”

LE CLUB des bénévoles

Ce club s'adresse à celles et ceux qui collaborent gracieusement à la réussite de nombreuses manifestations, à la vie ou aux divertissements de nos concitoyens.

En remerciement modeste pour leur implication au service de tous, des **centaines de membres** bénéficient **d'accès privilégiés aux prestations de la ville**.

UNE VILLE SPORTIVE

- 1 piscine,
- 3 gymnases,
- 3 terrains de football dont un synthétique,
- 6 courts de tennis dont 1 bulle,
- 4 aires de terrains multisports,
- 3 salles de danse,
- 1 piste d'athlétisme,
- 2 dojos...

2500 sportifs amateurs, professionnels ou médaillés font la fierté de notre ville.

600.000 € investis depuis 2014 dans nos structures sportives pour offrir aux Nocéens les meilleures conditions d'entraînement.



“

*A Neuilly-Plaisance,
la culture n'est pas
la cinquième roue
du carrosse !*

”

Des activités culturelles pour tous

Depuis **le club des bébés lecteurs** à la Bibliothèque Municipale jusqu'aux sorties proposées aux adhérents du Foyer de l'Amitié - l'Escapade, **il y a des activités culturelles pour tous les âges et tous les publics.**

Les concerts «Trop Plein de Sons», le Salon du Polar, la journée littéraire, le concours de dictées... autant d'événements qui ponctuent l'année et connaissent toujours un franc succès.

Depuis 2014, de nombreuses manifestations ont vu le jour : **Moments d'Exception, soirées Dancefloor, Ciné-Ma Différence, Séances de Légende, Lecture Académie,...**

En complément de ces manifestations, **les boîtes à lire** installées en 2015 dans divers points de la ville font désormais partie du paysage. Comme pour tous les services municipaux, **les tarifs des services culturels** (Ecole de Musique, Bibliothèque Municipale, Cinéma «la Fauvette», CMASC, MCJ) **sont parmi les moins chers du département.**

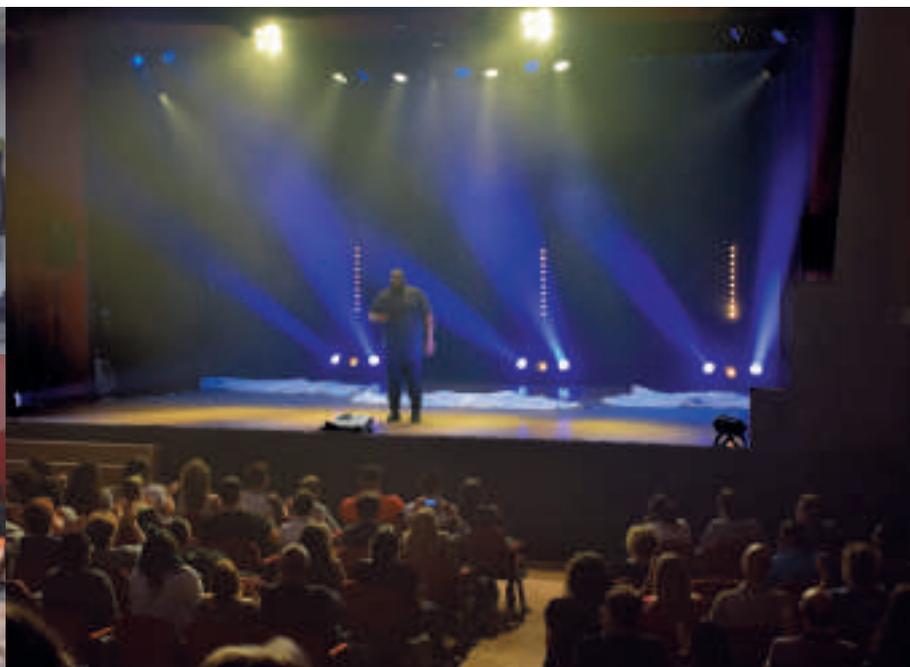
Sur le plan des loisirs, la fête du Parc attire chaque année en juin **un public familial de plusieurs milliers de personnes.**

Des équipements municipaux à votre disposition

- **la bibliothèque «Guy de Maupassant»** est forte d'un fonds de plus de 50 000 ouvrages et propose 70 abonnements à des périodiques. Outre la section adulte, la section jeunesse de plus de 22 000 ouvrages met notamment l'accent sur les 0-3 ans avec un espace spécifique aménagé pour les tout-petits et des animations dédiées (club des bébés lecteurs, heure du conte,...) qui rencontrent un immense succès (2315 participants en 2018). Des cours d'informatique tout niveau sont également proposés. **Accès gratuit à la bibliothèque pour les moins de 18 ans et les étudiants nocéens.**
- **le cinéma municipal «La Fauvette»** dont la programmation allie films grand public et films d'art et d'essai sans oublier des films pour les enfants et des séances spéciales (ciné-goûters, **séances de légende** consacrées aux classiques du 7^{ème} art, **rencontres avec des réalisateurs et acteurs,...**). La hausse de fréquentation atteste de la qualité de la programmation et de ces animations.

Créé en 2016, le Moment d'Exception est un concept unique.

Au travers de programmes innovants, uniques en leur genre, vous êtes invités à découvrir de nouveaux univers : artistiques, sportifs, culturels...



- **La Salle des Fêtes** propose tout au long de l'année des spectacles éclectiques : battle de danse hip-hop, one man show, pièces de théâtre, danse, concerts symphoniques,...
- **Le Studio Musique** (situé aux Bords de Marne) permet gratuitement à des groupes de tous styles de profiter d'un espace parfaitement équipé et des conseils d'un professionnel pour répéter et enregistrer.
- **L'Ecole Municipale de Musique** dont les 17 professeurs prodiguent un enseignement de qualité à ses **215 inscrits** de tous les âges.
- **Le CMASC** qui permet au travers d'un tarif unique de bénéficier de tout un panel d'activités sportives et culturelles. **500 bénéficiaires.**

Interview

M. Hurunghee, Président d'association

Entre Neuilly-Plaisance et vous, cela a commencé comment et depuis quand ?

Je suis arrivé à Neuilly-Plaisance en juillet 1993. Auparavant, j'habitais dans le 20^{ème} arrondissement. Je cherchais une propriété à acheter et un collègue qui habitait Neuilly-Plaisance m'a recommandé de m'y installer. Je ne connaissais pas la ville et j'ai décidé de venir y faire un tour avec mon épouse. Nous avons été immédiatement conquies. Le fait que la ville soit bien reliée à Paris a aussi été un facteur important.

Quel est votre lieu préféré à Neuilly-Plaisance ?

Le Parc des coteaux d'Avron. C'est un endroit calme, excentré, en dehors du monde tout en restant dans la ville. Quand on est dans le Parc, on pourrait se croire en forêt.

Quel est votre plus beau souvenir de Neuilly-Plaisance ?

Sans hésiter, mon mariage en 1996.



En un seul mot, pour vous Neuilly-Plaisance, c'est...

...la sérénité. J'entends par là que si vous avez une démarche administrative, un problème, vous pouvez en toute sérénité pousser la porte de la Mairie. Vous êtes certain d'y trouver de l'écoute, quelqu'un qui pourra vous donner une réponse adaptée et résoudre au mieux les problèmes qui pourraient se poser.

Sur un autre plan, vous pouvez en toute sérénité faire vos courses grâce à un commerce de proximité de qualité.

Parlez-nous de votre association...

Je pratique le badminton depuis longtemps. Je jouais dans des clubs des villes environnantes car il n'y avait pas de club à Neuilly-Plaisance. En 2003, j'ai donc souhaité créer un club sur la ville qui soit orienté plutôt vers une pratique de loisirs plutôt que vers la compétition. Je suis allé voir le Maire qui m'a écouté et m'a fait confiance immédiatement. Il

a mis à ma disposition des créneaux au gymnase du Bel Air. De 20 personnes au début, le club compte à ce jour 110 adhérents.

Quels sont les avantages d'être une association locale ?

Mon association, Esprit Badminton, bénéficie actuellement de 4 créneaux par semaine au gymnase du Bel Air. Si je ne bénéficiais pas de ce prêt, l'association ne pourrait pas financer la location de ces créneaux. Le Maire ainsi que l'équipe municipale des sports sont par ailleurs toujours à mon écoute. Sur le plan logistique, je bénéficie de prêts de matériel et d'une aide en matière de communication chaque fois que j'organise un événement tel que les 24h de badminton.

Quelle est la différence entre Neuilly-Plaisance et le reste du département ?

Neuilly-Plaisance n'est pas à l'image du département. C'est une commune où les gens se connaissent, où il y a un réel lien social. J'apprécie son côté petit village. On n'y est pas les uns sur les autres.



L'agriculture à Neuilly-Plaisance : avec les **Petits Planteurs**, semons la passion et récoltons l'Exception

Passé et avenir : l'aventure agricole de Neuilly-Plaisance

Promouvoir l'agriculture dans le département le plus urbanisé de France peut sembler paradoxal mais il ne faut pas oublier que la Seine-Saint-Denis et Neuilly-Plaisance furent par le passé des terres agricoles. L'aventure agricole témoigne de ce passé et a pour but **d'initier les jeunes générations au travail de la terre et plus largement de les sensibiliser à l'environnement.**

Cet engagement de tous les instants nous permet de casser les stéréotypes de la Seine-Saint-Denis, en multipliant les initiatives et en impulsant **de grandes et belles aventures agricoles dans notre ville.**



“ Par leur travail, leur passion et leur pédagogie, nombreux sont les Nocéens qui font vivre l'Exception Nocéenne en sensibilisant les habitants - et principalement les enfants - à l'agriculture et au jardinage. ”



Il était une fois, le Club des Petits Planteurs...

Créé en 2015, ce club compte aujourd'hui plus de **300 «jardiniers en herbe»** qui nous **accordent leur confiance** et sont sensibilisés **tout au long de l'année** aux techniques du jardinage et de l'agriculture. Une délégation de Petits Planteurs avait d'ailleurs pu rencontrer et présenter à Jacques MEZARD, Ministre de la Cohésion des territoires, le fruit de leur travail au Salon de l'agriculture 2018.

A Neuilly-Plaisance, **on plante, on sème et on laboure de la crèche au collègue**. Les structures dédiées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse sont mobilisées sur ces thématiques essentielles.



Fin 2014, un espace d'un hectare de la prairie du Parc des coteaux d'Avron a été transformé en potager à partager et confié à des jardiniers bénévoles.

C'est ici que l'aventure agricole nocéenne prend forme. Au fil des années, il a été semé et récolté betteraves, tournesols, houblon et bien entendu en 2014 et 2018 la désormais célèbre pomme de terre «Belle de Neuilly-Plaisance».

Si l'opération de 2014 avait été largement relayée dans les médias nationaux, que dire de celle de 2018 qui a vu notre «pomme de terre du 93» **servie à l'Elysée à l'occasion du dîner entre le Président de la République et le Président des Etats-Unis d'Amérique le 10 novembre dernier**.





“

L'année scolaire 2016-2017 fut l'année du lancement du concours de jardinage dans les écoles, les centres de loisirs et la Maison de la Culture et de la Jeunesse, qui ont dû rivaliser d'ingéniosité pour créer de superbes potagers.

”



Vous l'aurez compris, le **jardinage** et l'**agriculture** font eux aussi bel et bien partie de l'**ADN de Neuilly-Plaisance**. Que ce soit au travers des aventures agricoles ou des initiatives créées ou soutenues par la ville, l'objectif poursuivi reste toujours le même : transmettre **les valeurs d'humilité** et de **persévérance** inhérentes au travail de cette terre qui nous nourrit depuis toujours.

Interview

M. Bonnin, initiateur du Potager à Partager

Entre Neuilly-Plaisance et vous, cela a commencé comment et depuis quand ?

En fait, Neuilly-Plaisance j'y suis depuis toujours puisque je suis né au Plateau d'Avron à quelques centaines de mètres de mon domicile actuel. Je n'ai jamais quitté la ville car après mes études j'y ai exercé durant 41 ans en tant qu'horticulteur. Je produisais mes fleurs au Plateau d'Avron. Dans les années 60, Neuilly-Plaisance était encore une terre d'agriculture. On cultivait des arbres fruitiers mais également du thym chemin de Meaux. Il y avait encore des fermes et des vaches paissaient dans ce qui est maintenant le parc des Coteaux d'Avron. Dans les années 70, nous étions encore 5 ou 6 horticulteurs sur la ville.

En ce qui me concerne, j'ai eu beau cultiver la terre durant toute ma vie professionnelle, je n'avais jamais cultivé de légumes avant mes 61 ans quand M. Le Maire m'a



demandé de participer à l'aventure agricole nocéenne.

Quel est votre lieu préféré à Neuilly-Plaisance ?

Naturellement, mon lieu préféré à Neuilly-Plaisance est le Plateau d'Avron. J'apprécie sa tranquillité, son côté village dans la ville.

Quel est votre plus beau souvenir de Neuilly-Plaisance ?

Difficile à dire mais je dirais que c'est la célébration du Centenaire de la ville. Pour l'occasion, il y avait eu des florales d'organisées ainsi qu'une reconstitution de la bataille du Plateau d'Avron en 1870.

En un seul mot, pour vous Neuilly-Plaisance, c'est...

L'Exception. Si je m'en tiens à mon domaine de prédilection, le jardinage, la ville a été précurseur. M. le Maire a lancé les premiers projets et a toujours soutenu ceux qui se sont

créés au fil du temps comme par exemple dans les écoles et centres de loisirs.

De nombreuses communes de Seine-Saint-Denis ont suivi notre exemple et ont créé à leur tour des jardins.

Quels sont les atouts et les forces des projets menés autour du jardinage et de l'agriculture à Neuilly-Plaisance ?

Le but de ces projets est de familiariser les Nocéens au travail de la terre en zone urbaine tout en respectant l'environnement. Le Parc des Coteaux d'Avron où est implanté le potager à partager est un endroit exceptionnel et constitue un atout indéniable pour ce projet tant par son cadre que par sa fréquentation. C'est un lieu pédagogique intergénérationnel de convivialité qui fonctionne uniquement avec des bénévoles.

Quelle est, selon vous, la différence entre Neuilly-Plaisance et le reste du département ?

C'est une ville à taille humaine où il fait bon vivre.

EN BREF

un dynamisme et une attractivité uniques

+500
de

**ENTREPRISES
ET COMMERCES**

Plus de

5500 EMPLOIS
sur la commune

3 ZONES
D'ACTIVITÉS

un **TAUX**
de **CHÔMAGE**
PARMI LES + BAS
DE L'EPT

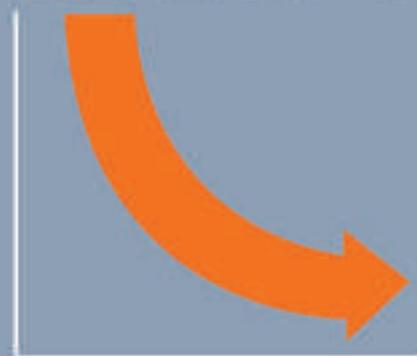
Plus de

40 ASSOCIATIONS
CULTURELLES ET SPORTIVES

4300 utilisateurs
du
SERVICE VOITURIER
chaque année



27
ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



+300
de

ANIMATIONS
culturelles
et sportives

ORGANISÉES
CHAQUES ANNÉES

500
ADHÉRENTS AU CMASC

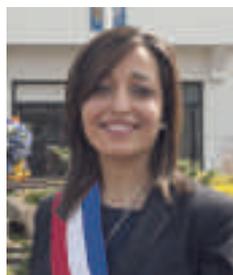


*Avec Christian Demuynck,
votre Maire,
une équipe mobilisée, investie
et compétente à votre service*

Les Maires-Adjoints



André PÉLISSIER,
1^{er} adjoint délégué
aux Affaires scolaires,
à l'Enfance et à la
Restauration scolaire



Corinne DOMINGUEZ,
2^{ème} adjointe déléguée
aux Affaires sociales,
à la Solidarité,
à la Petite enfance,
à la Santé et au Handicap



**Jean-Philippe
MALAYEUDE,**
3^{ème} adjoint
délégué
aux Finances



Josette PÉLISSIER,
4^{ème} adjointe
déléguée
à la Sécurité



Serge VALLÉE,
5^{ème} adjoint
délégué à la Culture,
à l'Emploi et
à la Formation



Rahima MAZDOUR,
6^{ème} adjointe
déléguée au
Commerce,
à l'Artisanat
et au Personnel



Pascal BUTIN,
7^{ème} adjoint délégué
aux Services techniques,
aux Espaces verts,
aux Travaux,
à la Protection des
Personnes, des Biens
et de l'Environnement



Evelyne BONGARD,
8^{ème} adjointe
déléguée aux Affaires
générales,
au Foyer de l'Amitié
«L'Escapade»,
au Conseil des Aînés
et à la Conciliation



**François
MARTINACHE,**
9^{ème} adjoint délégué
à l'Urbanisme,
au Développement
durable, au Grand Paris,
aux Transports et à
l'Aménagement du Parc
intercommunal



**Martine MOHEN
DELAPORTE,**
10^{ème} adjointe
déléguée
à la Jeunesse

Les conseillers municipaux



Dominique PIAT,
délégué aux Sports



Michèle CHOLET,
déléguée
aux Finances
et au Logement



Mouhamet TOURÉ,
délégué aux Nouvelles
Technologies
de l'Information et
de la Communication



Martine LAMAURT,
déléguée
aux Associations



Hervé PEREIRA,
délégué au Conseil
des Jeunes et à
«Trop Plein de Sons»



Maria DIAS,
déléguée aux
Aides à domicile



Edwige JARY,
déléguée
à la Conciliation



Katia PONCHARD,
déléguée
au Handicap



Mehrez ASSAS,
délégué à l'Emploi
et à la Formation



Charles CADET,
délégué
à l'Artisanat



Vanessa BOILEAU,
déléguée aux Centres
de loisirs, aux Colonies
de vacances et aux
Classes transplantées



**Joseph Gérard
BENAÏCHE,**
délégué à
l'Aménagement
du Parc
intercommunal



Philippe BERTHIER,
délégué aux Espaces
Verts, à la Voirie,
à la Signalisation
et à la Propreté
Urbaine



Armelle FAGIANI,
déléguée à la
Restauration scolaire



Joseph FERRERI,
délégué
à la Circulation



Valérie FUENTES,
déléguée aux Affaires
générales



Bertrand GIBERT,
délégué à la Santé
et au Protocole



Christophe MOMPLOT,
délégué à la Protection
des Personnes,
des Biens,
de l'Environnement,
au Grand Paris
et aux Transports



**Sylvie SÉNÉ-
TOUCHARD,**
déléguée
aux Relations avec
les Commerçants
des Marchés



François TAGLANG,
délégué
à la Sécurité

Les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale



Florence BIENTZ,
élu(e) d'opposition



Georges SAUNIER,
élu(e) d'opposition



Valérie SUCHOD,
élu(e) d'opposition



Mathieu VALLET,
élu(e) d'opposition



Notre action, vos réactions...



Amina Sadaoui Bravo aux équipes qui étaient bien présent ce matin devants les écoles pour mettre du Sel

J'aime Répondre · 3 j



Mickael Lbx Geoffrey Cloé Robin ville de tout les talents...

J'aime Répondre · Contacter · 18 sem



Cawwouine Cawouinette Bravo tout simplement belle initiative 😊
😊 saluons la démocratie tout de même

J'aime Répondre · Contacter · 1 sem



Yann Yann Bonjour et merci pour le passage de la deneiguse dans notre rue chemin des processions très en pente

J'aime Répondre · Contacter · 3 j



Michèle Silvera-brunaud Trop fière

J'aime Répondre · Contacter · 17 sem

Luc Levrey Magnifique exposition sur la mémoire à voir absolument félicitations aux organisateurs.

J'aime Répondre · Contacter · 10 sem



Flore Pla Bravo Neuilly plaisir d informer vos habitants.

J'aime Répondre · Contacter · 3 j



Gilles Papily Je suis nocéen depuis 11 ans et venant du fin fond de l'Ariege, le changement fût brutal mais j'ai vite apprécié la vie à Neuilly Plaisance car cette ville est restée à taille humaine sous l'impulsion de son maire Christian Demuyck.

J'aime Répondre · 9 sem



Etablissement Français du Sang Merci à tous de cette belle mobilisation. 😊

J'aime Répondre · Contacter · 14 sem



Marianne Cassini Chambouvet Bravo au DJ pour sa programmation musicale ! Vivement la prochaine Dansefloor ! 😊

J'aime Répondre · Contacter · 14 sem



Guillaume Gomez II Vive la patate! Hâte de la déguster.

J'aime Répondre · 20 sem



Louis Feredj Éphémère ou pas une boutique est toujours là pour rappeler que le commerce de proximité existe et à sa place dans nos quartiers, nos villes, nos villages 🙌🙌🙌🙌 pour cette initiative.

J'aime Répondre · 4 sem · Modifié



René Dutriez Fabrice Canthelou Tout à fait d'accord avec vous. C'est aussi de la responsabilité d'un Maire de réagir en proposant des activités aux jeunes ce qui n'est pas toujours le cas dans certaines communes.

J'aime Répondre · 13 sem

Franck Jurquet Bel esprit d'ouverture monsieur le Maire !

J'aime Répondre · 16 sem



Dan Paccaud Nocéen et actuellement depuis plusieurs mois à l'étranger pour des raisons professionnelles... Je vous félicite sur cette politique de gestion de la ville qui est exemplaire à plus d'un titre... Bonne continuation

J'aime Répondre · 9 sem



Marie Louise-Julien Bravo pour le magnifique potager du parc du plateau d'avron une avronnaise de souche...

J'aime Répondre · Contacter · 17 sem



Les Tribunes politiques

Promesses tenues

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce document, notre équipe a tenu ses engagements de campagne. Tout est fait au quotidien, avec l'appui et l'efficacité des services municipaux, pour faciliter votre vie.

Grâce à notre action, Neuilly-Plaisance est une ville humaine, un «village» aux portes de Paris qui a su cultiver sa différence avec les autres villes du département.

Depuis 2014, beaucoup a été fait pour renforcer le lien entre les élus et les habitants, permettre le développement de vos passions, favoriser le développement économique et faire en sorte que chacune et chacun puisse trouver sa place et s'épanouir. Et tout cela sans augmenter les impôts malgré les attaques du Gouvernement sur nos finances et nos compétences!

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les agents municipaux, les membres du tissu associatif, les bénévoles, les enseignants et l'ensemble des acteurs de l'économie locale sans l'appui desquels rien ne serait possible. Ensemble, nous continuerons de travailler pour défendre l'Exception Nocéenne qui nous est si chère.

Les élus du Groupe Majoritaire

TEXTE NON PARVENU

Tribune de l'opposition municipale

Les années se suivent et se ressemblent pour notre commune, à l'image des mandats successifs de M. le Maire. Le social, le logement, l'urbanisme, la culture, l'éducation, la jeunesse... tout est entrepris par cette municipalité sous l'angle du strict minimum. Aucun projet structurant, aucune ambition forte ne donne aux Nocéens le plaisir de vivre dans une ville qui avance avec son temps, qui crée du lien social, qui prend sa part de la transition énergétique. A l'heure où le Grand débat national replace les questions de démocratie au centre de nos préoccupations, il est temps de réclamer à nos élus plus de démocratie participative à Neuilly-Plaisance. Pour les projets urbains du centre ville, pour le vivre ensemble, ou pour les finances locales : c'est l'ouverture et la transparence qui permettra la participation des citoyens.

Mathieu VALLET



NEULLY-PLAISANCE :
ENSEMBLE
DÉFENDONS
NOTRE
Exception

